RÉSUMÉ

La production de contrôles qualité au sein des systèmes semenciers paysans en Afrique

african centre for biodiversity
www.acbio.org.za

Juin 2019

Contents

Introduction	3
Systèmes semenciers et production de semences	4
Qualité semencière	5
Le contrôle qualité dans les sytèmes semenciers paysans et intermédiaires	5
Étude de cas de CQ dans la production semencière paysanne	7
Assurance de la qualité dans les systèmes semenciers paysans	8
Principaux problèmes survenus	9
Incidences sur les politiques	10

Le Centre Africain pour la Biodiversité (African Centre for Biodiversity, ACB) dispose d'une expérience avérée et de longue date en matière de recherche et de plaidoyer. A l'heure actuelle, nous travaillons essentiellement sur l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est, par le biais de nos vastes réseaux au niveau continental et international. Nous menons des activités de recherche et d'analyse, de plaidoyer et de partage de compétences, et avons pour objectif d'informer et de porter les voix des mouvements sociaux qui luttent en faveur de la souveraineté alimentaire en Afrique.

Cette publication est sous licence Creative Commons Attribution-Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 4.0 International

Cette publication peut être partagée sous réserve qu'aucune modification n'y soit apportée et exclusivement à des fins non commerciales, sous réserve que le Centre Africain pour la Biodiversité en soit cité comme la source. Toute utilisation commerciale de matériaux ou données tirés de cette publication doit faire l'objet d'un accord écrit préalable.

www.acbio.org.za
PO box 29170, Melville 2109, Johannesburg, Afrique du Sud. Tel: +27 (0)11 486 1156

Un rapport qui a fait l'objet de recherches et qui a été rédigé par Stephen Greenberg avec les contributions initiales de Sasha Mentz-Lagrange.
Relecture: Liz Sparg
Mise en page: Adam Rumball, Sharkbuoys Designs
Graphiques: Adam Rumball
Première de couverture: Helen Day
Traduit par : Sasha Mentz-Lagrange

Remerciements
Nous remercions Sasha Mentz-Lagrange pour son travail effectué sur une version antérieure, et Charles Nkhoma (Community Technology Development Trust Zambia), Louise Sperling (Catholic Relief Services), Ronnie Vernooy (Bioversity International), Claid Mujaji (Zimbabwe Seed Services), Bulisani Ncube (Direction du développement et de la coopération suisse), ainsi que Mariam Mayet et Linzi Lewis (ACB) pour leurs commentaires précieux et opportuns sur les premières versions. Les éventuelles erreurs relèvent de la responsabilité seule de l'auteur.

ACB adresse ses plus vifs remerciements à la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) pour le soutien financier dont elle a bénéficié. Les points de vue et les opinions exprimés dans ce rapport ne reflètent ni la politique, ni la position officielle de la DDC.

Introduction

En Afrique sub-saharienne, plus de 65 % de la population dépend de l'agriculture comme source de travail et moyen d'existence, produisant environ 80 % des aliments consommés. Plus de 90% des semences des petits exploitants proviennent de leurs propres semences sauvegardées, de leurs proches ou de leurs voisins et des marchés locaux, tandis que moins de 10 % proviennent du secteur semencier formel. Les petits exploitants ont besoin de maximiser leur productivité en cultivant une diversité de cultures pour différentes saisons, en utilisant des systèmes intercalaires et en adoptant leurs cultures au changement climatique. Ceci n'est possible que s'ils ont un accès aisé à des semences au bon moment et en quantités suffisantes et qui sont adéquates à des systèmes culturaux, des sols et des conditions climatiques particuliers.

Toutefois, les systèmes semenciers paysans sont sous pression. La croissance démographique et l'urbanisation sont en train de refaçonner les marchés et les régimes alimentaires. Le changement climatique, la sécheresse, les nouveaux et anciens parasites et maladies, la perte de fertilité des sols, et des marchés centralisés autour d'une gamme de produits réduits contribuent à la migration hors des zones rurales et à la perte de biodiversité. Les interventions visant à introduire l'agriculture commerciale de grande échelle ou à la contractualisation des petits exploitants, ainsi que les nouvelles technologies posent le risque d'une marginalisation accrue de la majorité des petits exploitants, qui ne détiennent pas les connaissances ou les ressources requises pour maintenir leur niveau de production dans de tels systèmes.

Ces pressions ont des répercussions négatives sur l'aptitude des petits exploitants à jouer pleinement leur rôle dans le maintien, l'adaptation et l'utilisation de la biodiversité agricole, tel que reconnu dans le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) et ailleurs. La perte de biodiversité agricole peut revêtir la forme d'un abandon des semences paysannes en faveur de l'adoption de semences issues du secteur formel. Cette perte peut aussi revêtir la forme d'une dégénérescence résultant de la marginalisation et d'une orientation des investissements en matière de recherche et développement (R&D) vers une gamme réduite de cultures et de variétés commerciales.

Ce rapport examine comment maintenir et accroître la qualité semencière au sein de systèmes semenciers paysans comme un élément clé du maintien et de l'augmentation de la biodiversité agricole.

Les semences de qualité contribuent de manière significative à la productivité des petits exploitants et constitue une manière aisée et effective d'accroître la productivité. La qualité fait référence :

- aux caractéristiques préférées d'une variété semencière ou d'une population données, lesquelles varient en fonction de l'utilisateur et du contexte ;
- à la capacité de conserver et transférer de manière intacte les traits désirés à l'usager engagé dans la production semencière.

Ce rapport porte essentiellement sur cette dernière caractéristique, c'est-à-dire sur comment la qualité semencière est gérée dans le processus de production et de distribution, et quelles assurances sont fournies à l'acheteur que ces processus ont été suivis comme il convient.

Qualité semencière

Le secteur formel dispose d'un système de maintien de la qualité des semences à travers des processus de production et de dissémination bien établis. Cependant, les critères de qualité du secteur formel sont essentiellement le produit d'un travail effectué loin des paysans, sont très rigides et ne sont pas toujours adéquats ou applicables aux divers contextes de production paysanne. Inversement, les agriculteurs disposent de leurs propres gammes diversifiées de pratiques visant à garantir et à accroître la qualité semencière dans la durée. Or ces contrôles qualité au sein des systèmes de production semencière paysans ne sont pas uniformes ou mis en pratique de manière uniforme, et font rarement l'objet d'une reconnaissance et reçoivent très peu d'appuis.

L'ampleur des mouvements de souveraineté semencière et alimentaire fait apparaître de manière de plus en plus pressante le besoin de renforcer les capacités de production des petits exploitants. Ce rapport contribue à ce mouvement en considérant :

- les pratiques des petits exploitants en ***matière de contrôles qualité (CQ)*** dans leurs propres systèmes ;
- ***les défis qui se posent à un contrôle qualité efficace de ces systèmes*** - tant internes (comme par exemple de mauvaise pratiques agronomiques) qu'externes (comme par exemple les politiques et lois semencières et le changement climatique)
- ***les options en matière d'assurance qualité qui se présentent aux agriculteurs*** sans imposer une structure formelle rigide, et qui sont conçues à diverses fins.

Notre intention est de rendre compte des conclusions et des réflexions et de les partager avec les agriculteurs, les professionnels et les groupes militants, ainsi qu'avec les décideurs au sein des gouvernements et institutions qui travaillent sur les semences. L'objectif est d'apporter des contributions pour informer au mieux la réflexion sur le type de soutiens dont les systèmes pourraient avoir besoin afin de permettre une reconnaissance et un renforcement des pratiques paysannes diverses dans le maintien, l'adaptation et l'utilisation de la biodiversité biologique.

Systèmes semenciers et production de semences

Le ***continuum du système semencier*** va des systèmes formels aux systèmes de semences paysannes en passant par le système de qualité déclarée (SQD) et les systèmes intermédiaires, selon trois variables : la source des plants, le contrôles qualité et l'assurance qualité (AQ)

Le système du secteur formel et le SQD reposent sur des semences enregistrées et des normes de CQ et de procédures d'AQ définies de l'extérieur. Pour le SQD, il y a une légère relaxe des procédures d'AQ mais celles-ci restent dans le secteur formel. Les systèmes semenciers intermédiaire et paysan diffèrent essentiellement dans la source des plants : pour les systèmes intermédiaires, des semences enregistrées sont utilisées, tandis que des sources de plants hétérogènes reproduits chaque année par les agriculteurs constituent la base du système paysan. Cependant, dans les systèmes semenciers intermédiaire et paysan, le CQ relève essentiellement des agriculteur et l'AQ est volontaire. Le rapport se penche sur le CQ et l'AQ au sein des systèmes semenciers intermédiaires et paysans.

Illustration 1 : Continuum du système semencier

Système	Variété	Contrôle qualité	Assurance qualité
Formel	Enregistrée	Normes externes définies	Procédures définies
Semences de qualité déclarée (SQD)	Enregistrée	Normes externes définies	Procédures définies, avec assouplissement mineur (par exemple, moins d'inspections)
Intermédiaire	Enregistrée	Paysan	Volontaire
Paysan	Populations hétérogènes propres	Paysan	Volontaire

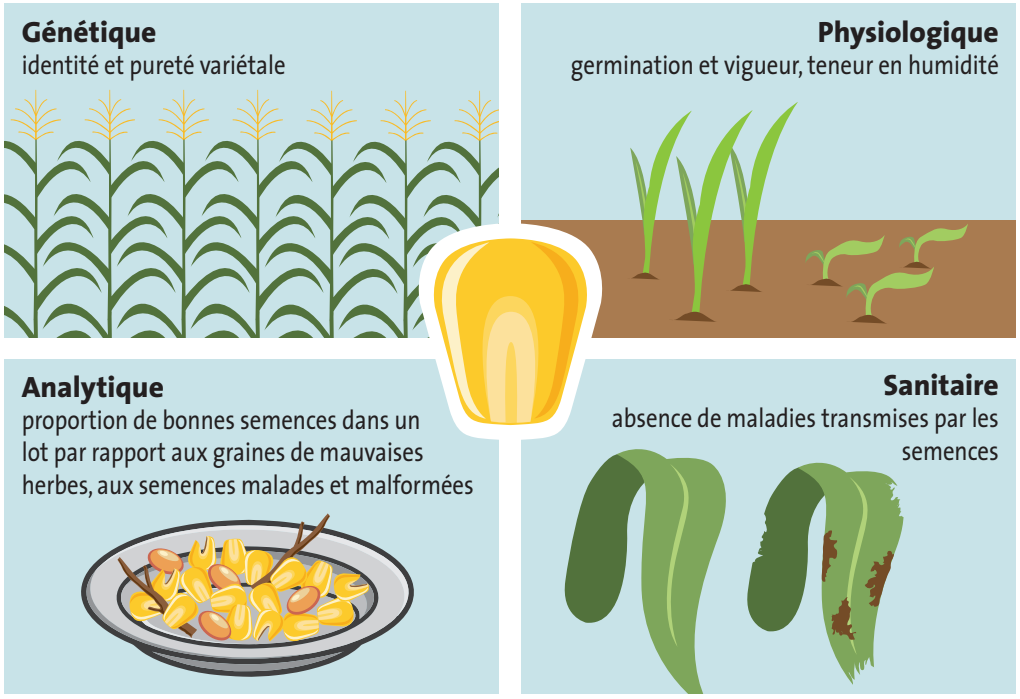

Illustration 2 : Les quatre éléments clés de la qualité semencière

Qualité semencière

La qualité semencière peut être considérée selon quatre éléments : génétique, physiologique, analytique et sanitaire.

La qualité génétique fait référence au maintien des caractéristiques souhaitées de la semence sélectionnée dans le processus de production, par ex. le cycle court, le rendement, la tolérance aux stress tels que la sécheresse ou la faible fertilité, la résistance aux parasites et aux maladies, le goût ou les exigences du marché, etc. Une dégénérescence génétique peut survenir au champ ainsi qu'après la récolte. Au champ, cela peut se produire par croisement avec des types de plantes non désirées, avec des plantes malades ou en mauvaise santé, ou par une accumulation de mutations négatives. Une dégénérescence génétique peut survenir post-récolte si la semence n'est pas manipulée et stockée de manière appropriée, par exemple par mélange ou exposition à des maladies.

La qualité physiologique fait référence aux taux de germination et à la vigueur des plantules dans un vaste éventail de conditions au moment de la levée. Le contrôle de l'humidité et de la température pendant le stockage est un des éléments critiques de CQ pour le maintien de la qualité physiologique. Une faible teneur en humidité et un stockage à basse température sont préférables.

La qualité analytique fait référence à un lot de semences étant exempt ou quasi-exempt de graines de mauvaises herbes, de semences en mauvais état (par exemple décolorées ou abîmées) et de matières hors semences (par ex. des cailloux, des brindilles).

La qualité sanitaire fait référence à l'absence de maladies transmises par les semences, tels que les champignons, les bactéries et les virus.

Le contrôle qualité dans les sytèmes semenciers paysans et intermédiaires

La plupart des semences utilisées par les petits agriculteurs du continent africain sont reproduites par les agriculteurs eux-mêmes en dehors de tout processus formel de contrôle. Les connaissances des agriculteurs en matière de CQ des semences font partie intégrante de la production agricole, de

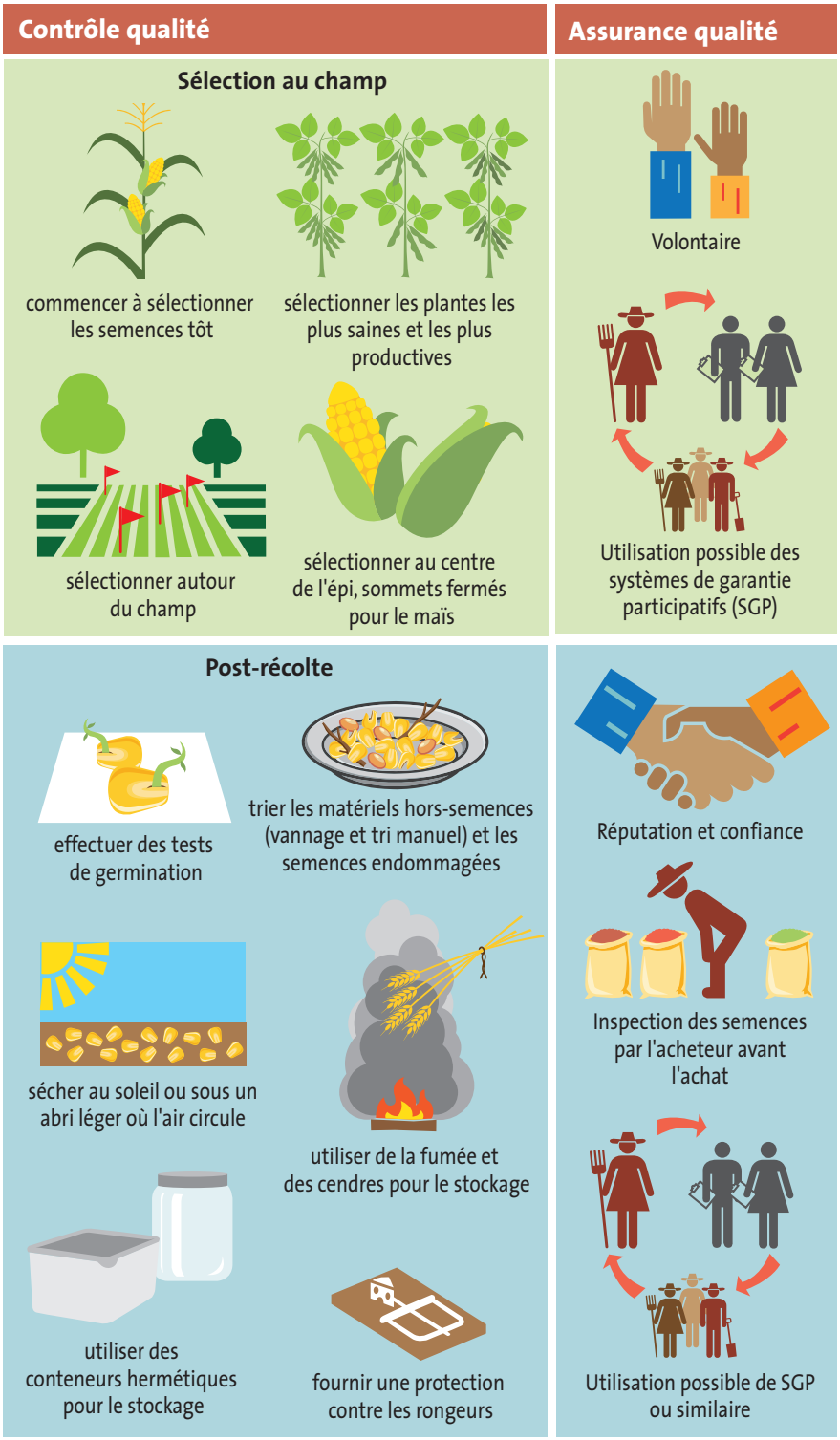

Illustration 3 : Contrôles de qualité des semences effectués par les agriculteurs

même que la conservation et l'adaptation des semences, même si ces connaissances sont inégales et variées. Les faits indiquent que les paysans préfèrent souvent leurs propres semences aux semences améliorées issues du secteur formel, et estiment que la qualité de leurs semences est bonne.

La production de semences dans les systèmes paysans et intermédiaires non commerciaux est souvent intégrée à la production agricole et est reproduite et adaptée par le biais d'une utilisation continue. Dans la plupart des cas, les semences sont produites dans le même champ et en même temps que les cultures, et les pratiques agronomiques en matière de cultures détermineront la qualité des semences dans les champs. Les agriculteurs peuvent identifier tôt les plantes semencières et les traiter différemment.

Dans les systèmes semenciers paysans, la qualité génétique est contrôlée sur la base de bonnes pratiques agronomiques au champ. Celles-ci constituent des pratiques ancestrales et très répandues, et consistent notamment à sélectionner :

- les semences à partir des plantes les meilleures et les plus saines au champ ;
- au centre et en divers endroits dans le champ ;
- pour le maïs, les semences au centre de l'épi ;
- des semences en fonction de leur densité plutôt que leur taille.

Concernant la ***qualité physiologique***, les tests de germination ont peu de chances d'être largement pratiqués, car les semences sont généralement connues et qu'il n'y a pas toujours d'alternative à leur utilisation. Toutefois, des tests de germination simples peuvent être effectués au niveau de l'exploitation. Les agriculteurs peuvent sécher leurs semences au champ ou après la récolte. Le séchage au soleil ou sous un abri léger avec circulation d'air fonctionne bien et est largement pratiqué. Des portants peuvent être utilisés pour améliorer la ventilation et accélérer le temps de séchage. Les climats humides sont plus problématiques en matière de séchage. Les agriculteurs ont recours à diverses techniques pour s'assurer que les semences sont stockées dans des conditions sèches et fraiches, telles que des structures en terre et des contenaires hermétiques, et l'utilisation de cendres et de fumée pour repousser les parasites.

Pour la ***qualité analytique***, le tri des semences pour éliminer les semences malformées, les graines de mauvaises herbes et les matériaux hors semences constituent des pratiques élémentaires au sein de nombreux foyers agricoles.

La qualité sanitaire peut poser des défis au niveau de l'exploitation dans la mesure où toutes les maladies touchant les semences ne peuvent être visibles à l'œil nu. Cependant, une bonne sélection et de bonnes pratiques agronomiques au champ peuvent réduire les problèmes de maladies.

Étude de cas de CQ dans la production semencière paysanne

Généralement les petits exploitants en Afrique ne bénéficient d'aucune forme d'appui technique ou autre pour améliorer la qualité de leurs propres semences, à moins qu'ils ne fassent partie d'un projet de commercialisation. Des études de cas sélectionnées du Brésil et d'Afrique de l'Est illustrent les différents types d'appuis pouvant être fournis aux petits exploitants pour produire des semences de qualité à partir de leurs propres populations de semences. Le cas brésilien met en évidence un modèle très impressionnant et réussi qui répond à deux contraintes majeures auxquelles sont confrontés les agriculteurs pour produire leurs propres semences en vue d'une large diffusion : premièrement, le manque de reconnaissance des semences paysannes ou les restrictions imposées sur leur vente lorsqu'elles ne sont pas enregistrées ; et deuxièmement, le manque de marchés organisés pour les semences paysannes, même si ces semences peuvent apporter une contribution précieuse à la sécurité alimentaire au-delà de leur région d'origine.

S'appuyant sur une mobilisation et des activités soutenues et à long terme des organisations de la société civile (OSC) et des agriculteurs, le gouvernement brésilien a progressivement reconnu les variétés paysannes et les a intégrées aux programmes provinciaux et nationaux de sécurité alimentaire par le biais de marchés publics et de distribution de ces semences. Les cas de l'Afrique de l'Est, en particulier de l'Éthiopie et du Kenya, révèlent toute une gamme d'approches éprouvées et parfois novatrices, notamment des champs école dédiés aux semences et reposant sur les méthodologies des champs écoles paysans (CEP), des sites de démonstration et des essais comparatifs de variétés, des formations et des banques de semences. Les principaux facteurs institutionnels sous-tendant le succès des interventions incluent les partenariats

Le système de garantie participatif (SGP) est un système d'assurance qualité pratique basé sur les agriculteurs qui vise à fournir aux acheteurs une garantie crédible que les contrôles de qualité ont été effectués. Bien que les SGP aient été principalement utilisés dans l'agriculture biologique, le modèle peut facilement être adapté à la production de semences par les agriculteurs, en s'appuyant sur les leçons tirées de plus de 20 ans d'expérience des SGP dans le secteur biologique. Il s'agit d'un processus décentralisé, dans lequel les petits agriculteurs marginaux peuvent participer aux processus de certification pour des marchés locaux. Il offre une alternative aux options de certification par une tierce partie, qui sont généralement trop coûteuses, contrôlées par l'industrie agroalimentaire ou inappropriées pour les contextes locaux.

Le SGP est basé sur des systèmes d'assurance qualité locaux. Les producteurs sont certifiés par le biais d'une participation active des parties prenantes, et ce processus repose sur la confiance, les réseaux sociaux et le partage de connaissances. Les agriculteurs, les consommateurs, les commerçants / acheteurs et éventuellement d'autres acteurs, tels que la vulgarisation, les départements de l'agriculture locaux, les ONG, les universitaires / scientifiques, etc. participent tous à la définition de la vision, à la conception du système et des structures et à la prise de décision.

multipartites entre agriculteurs, ONG, chercheurs et agents de vulgarisation, ainsi que l'adhésion et la participation du secteur public.

Assurance de la qualité dans les systèmes semenciers paysans

L'assurance qualité, un processus de vérification documentaire qui est parallèle aux pratiques de contrôle qualité, n'est pas nécessaire lorsque les agriculteurs conservent des semences pour leur propre usage. Même lorsque les agriculteurs échangent ou vendent des semences localement, l'assurance qualité peut ne pas être essentielle, car les acheteurs connaîtront le vendeur et la relation d'échange sera basée sur la confiance et la réputation personnelle. Les acheteurs peuvent être en mesure d'inspecter les performances de la semence dans le champ, s'ils habitent à proximité.

L'assurance qualité va devenir pertinente dans les systèmes paysans où les agriculteurs veulent vendre des quantités commerciales de leurs propres semences à des acheteurs qui ne les connaissent pas personnellement. La certification par tierce partie ne convient pas toujours aux petits opérateurs et aux canaux du marché local en raison du coût et de la complexité des normes. Des systèmes d'assurance qualité basés sur les groupes peuvent être adoptés lorsque des producteurs travaillent ensemble, avec des contrôles de qualité internes basés sur un protocole convenu.

Les agriculteurs forment des associations locales et chacune nomine des officiers chargés du CQ sur une base volontaire non rémunérée et qui vérifient qu'au sein de chaque groupe des contrôles qualité appropriés ont été respectés. Les principaux coûts concernent les formations et les inspections des exploitations et le système est financé à travers le revenu généré par les activités du groupe.

Au sein des systèmes SGP en place, les groupes locaux appartiennent à des réseaux régionaux et nationaux afin de renforcer le système et la confiance, développer le SGP, mener des activités de plaidoyer et fournir une plate-forme pour le partage d'expériences et d'outils.

Les points forts des SGP comprennent des relations renforcées entre producteurs et consommateurs, l'accès des petits exploitants aux systèmes d'assurance qualité, un développement local fondé sur les cultures locales, la propriété et la responsabilité, des coûts directs faibles et une bureaucratie réduite. L'expérience témoigne des impacts économiques, sociaux et écologiques positifs des SGP, des liens sociaux améliorés, de la responsabilisation des agriculteurs, des

coûts de production inférieurs, d'un meilleur accès au marché et de ventes régulières, d'une sécurité alimentaire renforcée et d'une meilleure gestion des ressources naturelles.

Le SGP fournit une bonne plateforme pour le partage d'informations, de techniques et de connaissances traditionnelles entre agriculteurs. Les inspections et les réunions sur le terrain servent non seulement à surveiller, mais aussi à partager des informations et des connaissances. Parmi les facteurs de réussite importants figurent l'accès aux marchés, les options de participation, la propriété, la résolution des conflits et le regard porté sur l'égalité entre les sexes.

Les défis incluent :
- engager les consommateurs, ce qui est plus difficile à dire qu'à faire ;
- obtenir la reconnaissance du système d'AQ par le public et le gouvernement ;
- recevoir des appuis financiers et techniques des autorités ;
- les longues distances qui séparent les exploitations et les difficultés d'accès entre les membres du groupe et entre l'exploitation et le marché ;
- accroitre la compréhension encore limitée du SGP, même parmi les participants ;
- améliorer la documentaiton et la tenue des registres, qui sont souvent mal tenus, ce qui peut être considéré comme le résultat de l'analphabétisme/ de faibles niveaux d'éducation et de l'absence d'une culture de tenue de registre ; et
- la dépendance envers le travail volontaire pour permettre au système de fonctionner.

Principaux problèmes survenus

Il est évident que la plupart des cultures et des semences sont toujours produites et distribuées par les agriculteurs et demeurent essentielles pour la diversité de la production alimentaire et de la biodiversité agricole dans de nombreuses régions du monde. Dans de nombreux cas, les agriculteurs expriment une préférence pour leurs propres semences, pour des raisons de stabilité du rendement, de disponibilité des semences, de caractéristiques préférées et d'adaptation aux conditions locales. En dépit de leur omniprésence et de leur valeur dans les systèmes de production des petits exploitants, les semences de producteurs ne sont pas reconnues dans le système formel et les ventes peuvent même être criminalisées.

Les restrictions imposées par les lois sur les semences commerciales et les règles du secteur formel, l'inclinaison de la R & D en faveur d'une gamme restreinte de cultures lucratives sous le contrôle de sociétés multinationales et l'agriculture contractuelle signifient que les activités des agriculteurs autour de la conservation et de l'utilisation de la biodiversité agricole sont inégales et soumises à de fortes pressions, notamment les changements climatiques, la démographie et touchant au système de production. De même, le CQ basé sur les agriculteurs est également pratiqué de manière inégale; tous les agriculteurs ne pratiquent pas une sélection judicieuse, la gestion des cultures, le volage sur le terrain, la lutte contre les parasites et les maladies, la fertilité des sols, la récolte et le stockage et d'autres méthodes permettant de garantir des semences de bonne qualité. Parfois, ces connaissances ont été perdues ou les agriculteurs ne sont pas au courant de toutes les pratiques possibles pouvant être déployées.

Il existe de nombreux défis à l'appui au CQ paysan, y compris (entre autres) :
- les coûts et le manque de ressources en général ;
- le manque de compétences et de connaissances, ainsi que les coûts élevés des formations, en raison des retours financiers limités et le fait que le processus soit chronophage et requiert du travail ;
- la dépendance par rapport au volontariat ;
- le manque de mécanismes incitatifs pour participer à la production semencière ;
- l'analphabétisme et la mauvaise documentation, ce qui rend le travail systématique difficile ;
- le besoin de bonnes compétences en facilitation ; et
- le manque d'organisations paysannes et les faibles structures organisationnelles.

Éléments de réussite des interventions visant à soutenir le contrôle de la qualité basé sur les agriculteurs :
- Presque toutes les activités réussies à long terme sont enracinées dans une

mobilisation sociale persistante et continue, associée à un travail concret auprès des agriculteurs. Les projets imposés de l'extérieur n'aboutiront à rien si la production de semences et la formation ne sont pas axées sur la demande et s'il n'y a pas de demande pour les cultures et les variétés / populations de semences.

- ***Les approches participatives multipartites*** devraient inclure les agriculteurs, les associations d'agriculteurs, les chercheurs / agronomes, les ONG, les organismes de vulgarisation du secteur public, les administrations locales, les associations de consommateurs et autres, en utilisant les compétences existantes pour la formation, la recherche et la vulgarisation.
- Le cas du Brésil était une initiative à caractère national, les agriculteurs étant à l'origine de la demande et s'organisant. Le Brésil souligne les rôles importants de l'organisation et de la mobilisation des agriculteurs, y compris les actions de protestation, l'État, les modifications apportées à la législation sur les semences et les partenariats entre les agriculteurs et l'État / les chercheurs et ce sans donateurs intermédiaires.
- ***Il existe de nombreuses méthodes et pratiques éprouvées***, y compris la formation (et la production de manuels et de programmes) ; les écoles pratiques d'agriculture et les groupes de recherche d'agriculteurs, à commencer par les gardiens de semences identifiés ; les parcelles de démonstration et essais comparatifs sur le terrain ; les foires aux semences ; les banques de semences, avec les banques de semences locales comme points possibles de multiplication contrôlée de la qualité des semences paysannes et de certaines variétés éventuellement formelles (par exemple, des VPO du secteur public partagés avec la banque de semences) ; des banques de gènes partageant le germoplasme avec les agriculteurs pour un développement, une multiplication et un partage ultérieurs ; le soutien à l'organisation démocratique ; le partage et l'apprentissage décentralisés entre agriculteurs, facilité par les associations d'agriculteurs, les ONG et / ou les services de vulgarisation gouvernementaux ; et l'implication active des acheteurs et des consommateurs dans les systèmes d'AQ participatifs.

Incidences sur les politiques

Des stratégies différenciées sont requises pour la production commerciale et non commerciale. A l'heure actuelle, la production non commerciale est négligée ou même criminalisée si les agriculteurs tentent de vendre leurs propres semences. Ceci est injuste et écologiquement dangereux. L'objectif ne devrait pas être d'imposer inutilement le contrôle de la qualité. Le CQ doit bénéficier aux agriculteurs en tant que producteurs et utilisateurs de semences. Pour la production non commerciale, tout support de contrôle qualité doit être adapté pour répondre aux préoccupations spécifiques des utilisateurs en matière de qualité, plutôt que d'imposer un modèle de contrôle qualité global à tous les agriculteurs du monde. L'assurance qualité ne semble pas indispensable pour les semences de paysans destinées à un usage personnel ou à la vente ou à l'échange non commercial. Ceci devrait être volontaire.

Les ***lois sur les semences existantes doivent être limitées au secteur commercial***, sur la base d'un seuil pour définir l'échelle commerciale. Il existe un consensus sur le fait que les ventes à une échelle commerciale signifient que les normes commerciales devraient s'appliquer. Même dans ce cas, il pourrait être possible de prendre en compte les caractéristiques spécifiques des semences de paysans lors de la définition des normes, même pour la vente commerciale. Le chiffre d'affaires des entreprises pourrait facilement être associé aux définitions nationales des petites et moyennes entreprises.

Des exemptions complètes peuvent être accordées pour les semences de producteurs et/ou les catégories d'agriculteurs inférieures au seuil. En ce qui concerne les catégories, le Brésil identifie les petits exploitants, les agriculteurs de la réforme agraire et les communautés et populations autochtones comme éligibles à l'exemption automatique. Une addition importante à la législation sur les semences, comme au Brésil et en Inde, concerne la communauté agricole, car elle ouvre la voie à des exemptions pour les échanges locaux entre agriculteurs.

Crédit photo : Georgina Smith / CIAT

Les exemptions doivent aller de pair avec la ***reconnaissance explicite des populations / variétés de semences d'agriculteurs***, sinon ces dernières risquent de ne recevoir aucun soutien du secteur public pour leur maintien, leur amélioration et leur reproduction au fil du temps. Encore une fois, les lois sur les semences brésiliennes et indiennes offrent de bons exemples de reconnaissance explicite de ce type permettant de canaliser les aides vers les activités de semences, les variétés / populations des agriculteurs.

Des flexibilités/exemptions partielles sur les lois commerciales pourraient être accordées si des exemptions complètes ne sont pas accordées. Cela pourrait s'appliquer aux semences non commerciales et / ou aux semences d'agriculteurs et/ou à des catégories de producteurs spécifiques. Voici des exemples de flexibilités ou d'exemptions partielles qui existent dans certaines lois et politiques relatives aux semences :

- exemption DHS, ou remplacement par distinct et identifiable (DI). Il peut toujours exister des marqueurs spécifiques définissant une variété, afin d'indiquer les caractéristiques essentielles à différents moments donnés. Les agriculteurs pourraient éventuellement enregistrer des populations et des versions adaptées présentant des caractéristiques similaires dans les années à venir resteraient dans le registre même si elles évoluaient dans le temps, dans la mesure où elles pouvaient être identifiées ;
- exemption des tests de VCU, sur la base du fait que la valeur a été largement prouvée par les années de culture dans les champs des agriculteurs ;
- des listes de semences paysannes distinctes avec des critères de qualification assouplis. Les critères d'enregistrement pourraient être fondés sur des données qualitatives provenant d'agriculteurs, notamment les caractéristiques principales, l'historique d'utilisation dans la communauté agricole et / ou le fait que les semences ont été développées, adaptées et produites par les petits exploitants agricoles;
- exemptions ou assouplissements concernant l'enregistrement des locaux et des entreprises pour la production de semences et la vente d'espaces ouverts aux agriculteurs et à la production de leurs semences, sans craindre de sanction ;
- subvention ou exemption de redevances pour des catégories de producteurs ; et
- assouplissement possible des normes, par exemple pour la germination ou le pourcentage de plantes hors-type si celles-ci peuvent être justifiées.

L'expansion des systèmes semenciers intermédiaires non commerciaux peut être

très utile pour accroître l'accès des petits exploitants à des semences de qualité et à des variétés et des populations de semences adaptées. En substance, cela signifie partager librement les variétés du secteur public formel, des PPB et de sources ouvertes pour une utilisation ultérieure non réglementée. Il n'y a pas de problème de qualité, puisque les semences de base et de reproduction ont déjà été soumises à des contrôles rigoureux et qu'elles peuvent être libérées sans danger pour une utilisation non réglementée dans les zones agroécologiques recommandées. Cela peut jouer un rôle clé pour surmonter le défi de la disponibilité limitée de semences de source de qualité à la base de la production de semences de qualité.

Des ***politiques séparées et distinctes*** sont nécessaires pour reconnaître les variétés, les pratiques en matière de semences et les catégories d'agriculteurs ; et pour établir les bases du soutien et de la programmation. Il existe ici des liens étroits avec la mise en œuvre du TIRPAA et des droits des agriculteurs, et une politique semencière pour les agriculteurs peut être étroitement liée aux plans nationaux sur les ressources phytogénétiques.

Le contenu d'une telle politique pourrait inclure:

- des formes de propriété collective sur les ressources génétiques permettant un partage et un échange libres et continus de ces ressources mises à la disposition des agriculteurs ;
- l'amélioration participative des plantes et la sélection variétale participative ;
- la reconnaissance de diverses pratiques de CQ basées sur les agriculteurs et de moyens simples et peu coûteux de partage (que peuvent faire les agriculteurs qui n'impliquent pas beaucoup de formation et d'intervention externe ?) ;
- la documentation et le partage des pratiques et techniques clés de CQ basées sur les agriculteurs ;
- la facilitation des marchés pour les semences des agriculteurs, en particulier les marchés publics de diverses cultures pour les programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; et stimuler les marchés locaux par le biais du soutien aux infrastructures et de la promotion/publicité de diverses cultures et semences de producteurs, par exemple des informations nutritionnelles, des méthodes de transformation, des recettes et des conseils de préparation.

Bien que le contrôle qualité et l'assurance qualité devraient être volontaires pour les petits exploitants pour la production non commerciale, ces producteurs peuvent bénéficier ***de protocoles de gestion volontaires, clairs, pragmatiques, spécifiques à la culture et décentralisés*** proposant des normes, des étapes dans la gestion et l'administration des cultures jusqu'à la saison de croissance et dans le suivi. Les agriculteurs travaillant avec des chercheurs et des vulgarisateurs peuvent développer des connaissances et des techniques de contrôle de la qualité.

Les femmes gèrent traditionnellement les semences dans les systèmes paysans et pourraient jouer un rôle central dans le développement et le partage des connaissances et des techniques. Les parcelles de démonstration avec les agriculteurs chefs de file et les techniques d'apprentissage par l'expérience, les écoles pratiques d'agriculture et les écoles de semences d'agriculteurs sont des méthodes clés.

Les facteurs clés dans la production de semences de qualité sont :

- des intrants génétiques de qualité ;
- de bonnes pratiques agronomiques sur le terrain ;
- de bonnes pratiques de sélection ;
- des pratiques de récolte, de manutention et d'entreposage.

Des exemptions, des flexibilités et des politiques et programmes de semences pour les agriculteurs seront développés et mis en œuvre au niveau national. Cependant, l'harmonisation régionale des lois sur les semences peut constituer un obstacle à la reconnaissance et au soutien des systèmes de semences de producteurs au niveau national. Cela nécessite des ***ajustements aux protocoles et accords régionaux sur les semences*** afin de garantir la reconnaissance et le soutien complets des systèmes semenciers des agriculteurs et des mesures de contrôle de la qualité appropriées.

PO Box 29170, Melville 2109, South Africa
www.acbio.org.za